

SIAH

Syndicat Intercommunal d'Aménagement
Hydraulique de Trévoux et ses environs
01600 SAINTE EUPHEMIE

COMITE SYNDICAL
du Jeudi 24 mars 2022 à 18h30
PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 32
Présents : 17
Pouvoirs : 0
Votants : 17

Date de convocation du Comité syndical :
Le 11/03/2022

Le 24 mars 2022, le Comité syndical du Syndicat Intercommunal d'aménagement hydraulique de Trévoux et ses environs, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. David POMMIER au siège du Syndicat.

Présents : Didier ALBAN, René AUCAGNE, Michel BADOIL, Fernand BERENGUER, Jean-François CHANTELOUBE, Christophe COTTAREL, Pascal CUNY, Annie DAYET, Gilles DEMAISON, Stéphanie DI RUSCIO, Cédric FIEF, Yann GALLAY, Thierry GROSSAT, Christophe HENRY, Olivier PETIT (Représente M. Gilles CREMET, Titulaire), David POMMIER, Jean RAY.

Absents excusés : Pierre ATHANAZE, Gabriel AUMONIER, Jérémy CAMUS, Baptiste COLLET, Thierry DELAMARE, Gilles CREMET (Représenté par Olivier PETIT, Suppléant), Patrice DECEUR, Gilles DUTREIVE, Bruno HENRY, Ghislaine LANDE, Estelle MORIN, André MUT, Hervé ODET, Gérard POYET, Bernard REY Franck ZWISLER.

Secrétaire de séance : Pascal CUNY.

Les points à l'ordre du jour appellent les éléments d'informations suivants :

1. Approbation du Procès-verbal du 10/03/2022

2. Points soumis à délibérations du Comité Syndical

2.1. Finances – Budget SIAH - Approbation du compte de gestion 2021

M. David POMMIER, Président, informe le Comité syndical que le Compte de gestion 2021, dressé par Mme Brigitte NOUGUIER, Trésorière de la collectivité à Chatillon sur Chalaronne, est conforme au Compte Administratif 2021 du SIAH du canton de Trévoux et ses environs.

Après en avoir délibéré et constatant sa conformité avec le Compte administratif du SIAH, le Comité Syndical, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le Compte de gestion 2021 du Budget du SIAH du canton de Trévoux et ses environs présenté par Madame la Trésorière.

2.2. Finances – Budget SIAH - Approbation du compte administratif 2021

Le Comité syndical élit à l'unanimité M. Fernand BERENGUER, doyen d'âge, Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2021 du Budget du SIAH, M. David POMMIER, Président en exercice, se retire de la séance.

M. Fernand BERENGUER, doyen d'âge, Président de séance, donne lecture du Compte Administratif 2020 du Budget du SIAH du canton de Trévoux et ses environs devant le Comité syndical.

Après délibération, il propose ce Compte Administratif 2021 au vote du Comité :

	SITUATION DE CLOTURE	Investissement	Fonctionnement	Total	
1	Résultat de clôture de l'exercice 2020	784 548,44	411 546,35	1 196 094,79	
2	Affectations 2020 faites en 2021		0,00	0,00	
3	Recettes 2021	0,00	189 436,23	189 436,23	
4	Dépenses 2021	-36 092,09	-40 476,62	-76 568,71	
5	Résultat 2021	-36 092,09	148 959,61	112 867,52	
6	Résultat cumulé (réel de clôture 2021)	748 456,35	560 505,96	1 308 962,31	
7	Recettes Reports 2021 en 2022	0,00		0,00	
8	Dépenses Reports 2021 en 2022	-24 264,00		-24 264,00	disponible repris au c/R002
9	Résultat 2021 corrigé des restes à réaliser	724 192,35	560 505,96	1 284 698,31	560 505,96

Calcul des résultats : (5) = (3) - (4)

(6) = (1) + (2) + (5)

(9) = (6) + (7) - (8)

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le Compte Administratif 2021 du Budget du SIAH du canton de Trévoux et ses environs.

2.3. Finances – Budget SIAH - Affectation du résultat 2021

M. David POMMIER, Président, expose au comité syndical que l'exercice de 2021 du Budget du SIAH dégage un résultat d'exploitation de **560 505,96 €**. Il est proposé que cet **excédent** soit affecté conformément au tableau ci-dessous :

	SITUATION DE CLOTURE	Investissement	Fonctionnement	Total	
1	Résultat de clôture de l'exercice 2020	784 548,44	411 546,35	1 196 094,79	
2	Affectations 2020 faites en 2021		0,00	0,00	
3	Recettes 2021	0,00	189 436,23	189 436,23	
4	Dépenses 2021	-36 092,09	-40 476,62	-76 568,71	
5	Résultat 2021	-36 092,09	148 959,61	112 867,52	
6	Résultat cumulé (réel de clôture 2021)	748 456,35	560 505,96	1 308 962,31	
7	Recettes Reports 2021 en 2022	0,00		0,00	
8	Dépenses Reports 2021 en 2022	-24 264,00		-24 264,00	disponible repris au c/R002
9	Résultat 2021 corrigé des restes à réaliser	724 192,35	560 505,96	1 284 698,31	560 505,96

Calcul des résultats : (5) = (3) - (4)

(6) = (1) + (2) + (5)

(9) = (6) + (7) - (8)

REPRISE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
DISPONIBLE en fonctionnement	560 505,96	
BESOIN en investissement	0,00	
DEFICIT maintenu en investissement	0,00	
REPORT en fonctionnement		560 505,96
INVESTSSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Compte 001 résultat d'investissement	0,00	748 456,35
Compte Restes à réaliser	-24 264,00	0,00
Compte 1068 Excédent de fonctionnement		0,00
Compte 16 emprunt à contracter		0,00
<i>total</i>	<i>-24 264,00</i>	<i>748 456,35</i>
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Compte 002 - disponible reporté		560 505,96

Entendu l'exposé de M. David POMMIER et après en avoir délibéré, le Comité syndical, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation de 2021 dans le Budget Primitif 2022 du SIAH du canton de Trévoux et ses environs, conformément au tableau ci-dessus.

2.4. Finances – Budget SIAH - Vote du Budget primitif 2022

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 202C04 en date du 10 mars 2022 actant de l'existence d'un rapport sur les orientations budgétaires et de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires,

Vu le rapport budgétaire relatif à la présentation du Budget Primitif 2022,

M. David POMMIER, Président, présente au Comité syndical le projet de Budget Primitif 2022 comprenant les propositions nouvelles suivantes :

Sections	Montant en €
Fonctionnement dépenses	1 082 264,49
Fonctionnement recettes	1 082 264,49
Investissement dépenses (hors Restes à Réaliser)	1 584 192,35
Investissement recettes (hors Reste à réaliser)	1 608 456,35

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ADOPTER** le Budget Primitif pour 2022 tel que présenté ci-dessus.

Le Président rappelle qu'il reste beaucoup de choses à faire et que la réalisation des travaux de rénovation prendra du temps en particulier si l'on réalise une étude faune flore.

Il est demandé qui impose le recours à une étude faune flore.

Le président explique que les études faunes flores projetées reposent sur l'étude conduite par le cabinet Réalité environnement.

Il est difficile de définir un planning de réalisation des travaux compte tenu de nombreux aléas potentiels tels qu'une étude quatre saisons, la nécessité d'obtenir l'accord des propriétaires.

Il est demandé si le refus est surmontable.

Le président explique qu'il est toujours possible de recourir à une Déclaration d'Intérêt Général mais que c'est une procédure fastidieuse.

Il est demandé si le concours des communes est souhaité.

Le Président répond que la participation des communes sera déterminante notamment pour obtenir la confiance des riverains lorsqu'il est nécessaire d'obtenir leur accord pour réaliser une opération.

Il est fait remarquer par M. Gilles DEMAISON que les opérations de travaux pourraient être conditionnées à la prise de mesures compensatoires.

Le Président répond qu'il espère que ce ne sera pas le cas.

M. Jean-François CHANTELOUBE fait remarquer qu'il faut prévoir des sommes suffisantes pour parer aux éventuelles urgences.

M. Quentin PORTIER répond que 50 000 euros ont d'ores et déjà été prévus pour l'entretien des ouvrages. Le syndicat conserve également des marges financières importantes en investissement.

M. Jean-François CHANTELOUBE demande s'il y a une intention de conduire de nouveaux projets de création d'ouvrages.

Le Président explique que beaucoup de nouveaux projets ont été imaginés et budgétés sous l'ancien mandat sans pour autant avoir été réalisés. Il convient donc de réinterroger les projets pour voir s'ils restent pertinents aujourd'hui. Il sera également nécessaire de régulariser au préalable le foncier.

Il est demandé s'il existe un risque pénal en cas de défaillance d'un ouvrage.

Le Président répond que c'est possible. C'est pour cela qu'il a fallu recenser les ouvrages et qu'il faut maintenant débiter leur réhabilitation.

M. Fernand BERENGUER constate qu'il y a eu antérieurement un dysfonctionnement du syndicat.

Le Président explique que le syndicat n'avait pas d'administration. Il explique que sans une administration forte un syndicat de ce type ne peut fonctionner. Il constate que les projets sont judicieux et qu'il est dommage qu'il n'y ait pas eu un véritable suivi.

M. Jean-François CHANTELOUBE dit que le syndicat a sûrement voulu parer à l'urgence en construisant rapidement des ouvrages.

Il est demandé ce qu'il convient de faire concernant les ouvrages entretenus pas les communes.

Le Président répond que le syndicat va pouvoir reprendre l'entretien des ouvrages à présent. Il annonce qu'une réunion va être organisée avec Réalité environnement pour en prévoir l'entretien.

Le Président annonce que les fiches ouvrages vont être adressées pour information aux communes.

Le Président rappelle qu'un grand pas a été fait avec l'inventaire et que l'on va pouvoir démarrer leur rénovation.

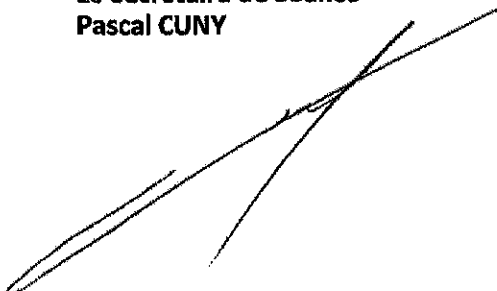
Il est demandé où en sont les régularisations foncières.

Le Président répond qu'elles se poursuivent mais qu'il s'agit de sujets délicats sur lesquels le SIAH est souvent confronté à l'inertie des propriétaires souvent peu concernés par ces problématiques.

3. Questions diverses

Le Président lève la séance à 19h33.

**Le Secrétaire de Séance
Pascal CUNY**



**Le Président,
David POMMIER**

